

FRAGMENTS D'UN ARTICLE DE M. MABILLE, PUBLIÉ DANS
« L'EXPRÈS CHRÉTIEN » DE LOVEDALE

Comme on pouvait s'y attendre, la grande majorité des habitants de la Colonie du Cap et de leurs journaux souffrent difficilement que l'on mette en doute la justice et la sagesse de désarmement des Bassoutos. Nos missionnaires en pâtissent. On les accuse d'être des *négrophiles*, par où l'on veut dire des négromanes, des ennemis des colons. On leur fait un crime de toute parole dite en faveur des indigènes en cette question. Il faudrait que même dans leurs traits et leur maintien rien ne trahit le malaise que leur cause l'approche d'une mesure qui met leur œuvre en danger. « Vous faites de la politique », leur crie-t-on sur tous les tons, « vous n'en avez pas le droit ; vous êtes infidèles à votre mandat qui est exclusivement religieux. »

Heureusement qu'il y a des gens, même dans le Parlement du Cap, qui élèvent la voix en leur faveur. Ils ont cependant cru qu'il était de leur devoir de protester eux-mêmes publiquement contre ces allégations injustes. Voici comment l'a fait M. Mabile, qui était principalement en cause, parce qu'il réside auprès du chef Letsié :

« Je demande la permission d'adresser quelques paroles à ceux qui appellent les missionnaires des *négrophiles*, les accusent de se mêler indûment de politique et ne peuvent souffrir que, pendant qu'ils se prononcent eux-mêmes avec toute liberté en faveur du désarmement, d'autres puissent exprimer sur ce sujet si controversé un sentiment qui diffère du leur.

« Ne croyez pas », leur dirai-je, « que tous les hommes intelligents et éclairés soient nécessairement avec vous et pensent, comme vous le faites, que le désarmement est juste et sans danger. Ne croyez pas que les missionnaires n'aient pas le droit d'exprimer leur opinion sur ce qui se passe dans le

monde et surtout sur ce qui concerne le pays qu'ils habitent. Des hommes que l'on envoie instruire et civiliser certaines tribus encore peu éclairées ne peuvent faire autrement que de s'intéresser à ce qui touche aux intérêts terrestres de ces populations, aussi bien qu'à leurs autres besoins. Il arrive le plus souvent qu'on accuse les missionnaires de ne s'inquiéter que des intérêts spirituels de leurs gens, autre inculpation également fautive. Les missionnaires savent que Jésus-Christ pensait aux besoins matériels de ceux qui allaient à lui, en même temps qu'il s'efforçait de gagner leurs cœurs aux choses spirituelles. On appelle les missionnaires des négrophiles, comme on appelait Jésus-Christ l'ami des péagers et des pécheurs.

« Je ne veux pas m'étendre sur la question du désarmement. Mais, si dans mon opinion il n'est ni juste ni nécessaire, qui peut me contester le droit de le dire aussi librement que d'autres affirment le contraire? Doit-on me bâillonner parce que je suis missionnaire? On dit qu'en exprimant mon sentiment, je vais amener une lutte et faire verser le sang. Je réponds à cela que ce n'est pas l'expression de mon sentiment qui aura cette conséquence, mais bien la mesure et les actes que je voudrais contribuer à prévenir. Si, en exprimant ma pensée, je crois servir le pays et assurer la continuation des progrès du christianisme et si, en parlant, je puis prévenir une guerre qui aurait pour effet de ruiner cette grande cause, direz-vous que tout cela est de peu d'importance et qu'avant tout il faut veiller à ce que le gouvernement soit obéi? Je suis uni par des liens sacrés à la tribu que j'évangélise et à laquelle je m'efforce d'inculquer les plus hautes vérités; par conséquent, je dois protester de mon mieux contre tout ce qui pourrait être sa ruine.

« Plus d'un gouverneur s'est estimé heureux de pouvoir consulter le missionnaire méprisé sur la position politique de telle ou telle tribu, et a reçu avec reconnaissance les informations et les avis dont il avait besoin. En maintes

occasions, ces renseignements ont prévenu de graves méprises et les conséquences désastreuses qu'elles auraient pu avoir. Bien des gens qui écrivent dans les journaux sur des choses qui se passent à des centaines de lieues de l'endroit où ils résident, voudraient nous persuader qu'ils sont au courant de tout ce qui concerne la première tribu venue et ne font par là que montrer leur ignorance et leur présomption.

« Nous remercions Dieu de ce que la Grande-Bretagne a pris sous sa protection le pays des Bassoutos. Mais nous désirons que le gouvernement anglais agisse avec douceur envers les habitants, se rappelant que les Bassoutos n'ont pas joui de siècles de bonne éducation et de civilisation, et que cependant ils ne sont pas un peuple de petits enfants, comme on l'a souvent dit. Si le gouvernement désire prévenir leur destruction, qu'il procède dans son œuvre conservatrice avec circonspection et patience, sans rien précipiter, avec persévérance et support, sans recourir à la violence. Alors le nom de la reine, ses lois et ses ministres seront bénis dans toutes les huttes du pays. La cause du christianisme, — et c'est quelque chose, — prospérera. Certes, la perspective d'un tel résultat (et en ce qui concerne les Bassoutos, on ne saurait dire qu'on paraisse bien loin de l'atteindre) doit suffire pour créer dans les cœurs des gouvernants des sentiments de sympathie et de tendresse. Assurément sauver un peuple, l'élever graduellement, le civiliser, en faire un peuple chrétien est, aux yeux de Dieu, quelque chose de bien meilleur et de plus glorieux que de l'effacer de dessus la face de la terre.

« Je conclus en disant : que ceux qui nous condamnent d'une manière si peu avisée, nous accordent le même droit que celui dont ils jouissent eux-mêmes. Nous avons le droit, comme hommes et comme missionnaires, de dire franchement ce que nous croyons être vrai. Si nous nous trompons, et qu'on puisse nous le prouver, nous serons les premiers à

reconnaître notre erreur. Mais si nous avons raison, qu'aura-t-on à nous reprocher ? »

A. M.



MORT D'AKHIME RAMONATE, ANNONCÉE PAR SON FILS
A M. ET MADAME COILLARD

Masianokeng, près Thaba-Bossiou, 29 février 1880.

Sachez que Dieu a retiré mon père de ce monde de passage. Il est mort le 28 janvier.

Ayant senti que sa maladie l'empêcherait de parler avant qu'il ne cessât de vivre au milieu de nous, il nous a laissé ces paroles :

« O mes enfants, ne cherchez pas pour moi une autre foi que celle que j'ai ici sur mon lit. La foi que j'ai eue en Jésus-Christ, pendant que j'étais bien portant, c'est celle que j'ai encore ; pensez à la manière dont je servais le Seigneur, je veux encore le servir maintenant de la même manière. Voyez, la souffrance m'accable, mais je monte vers Jésus, mon refuge. Dieu a mis sa hache à ma racine pour la couper, mais je vais tomber dans les bras de Celui qui m'avait planté dans son Eglise, je veux dire Jésus.

« Ne pleurez pas sur moi, mes enfants, en me voyant succomber à la douleur. Pleurez sur vous-mêmes. Moi je pleure sur vous et sur ce village qui était à moi. »

Après avoir prononcé ces paroles, mon père s'est tu pendant dix jours. Lorsqu'il essayait de parler, il ne pouvait le faire que par des signes.

Pendant la nuit où il mourut, nous le veillions chacun à son tour. A minuit, il nous appela tous de sa voix ordinaire et nous dit : « Réveillez-vous et voyez le Seigneur m'enlever du milieu de vous. »

Nous nous levâmes à son ordre, mais il ne put ajouter rien